

RTL BELGIQUE

La guerre des chefs au tribunal

C'est inédit : le directeur de la télé chez RTL assigne son employeur au tribunal. Objet : récupérer son poste de directeur des contenus en radio.

C'est le quotidien *Le* qui a déterré l'info : Stéphane Rosenblatt, directeur de la télévision au sein de RTL Belgique, a assigné son employeur – et donc indirectement son CEO, Philippe Delusinne – devant le tribunal de travail de Bruxelles.

Objet de l'assignation : être réintégré dans la totalité de ses fonctions, c'est-à-dire récupérer son poste de directeur des contenus pour la radio dont il a été récemment évincé. Un poste qu'il avait obtenu l'an dernier

afin d'épauler Eric Adelbrecht, directeur à l'époque des radios de RTL Belgique, afin de tenter de redresser les audiences de Bel RTL. Cela, c'était pour la façade. On savait aussi qu'il s'agissait d'une compensation suite à la perte de la direction de l'info en télé, confiée à Laurent Haulotte.

Or, voici quinze jours, Philippe Delusinne a décidé de nommer Erwin Lapraille à la direction générale des radios, en confiant une mission de consultant à Éric Adelbrecht (une mission que beaucoup assimilent à un placard doré) et en retirant la direction des contenus à Stéphane Rosenblatt, qui est donc redevenu « simple » directeur général de la télévision. Ce dernier a mal pris la chose au point de se mettre en congé de maladie pendant plusieurs jours, avant de revenir au début de la semaine et de

rencontrer la presse mardi pour dresser le bilan de la saison.

On se doutait que quelque chose se tramait car, contrairement à l'habitude, la publication de l'entrevue (que vous avez pu lire dans nos éditions de mercredi) n'avait pas été accompagnée d'un embargo. On sait donc désormais pourquoi. Les plaidoiries sont fixées au 12 juillet. Mais ira-t-on jusque-là ? Le dossier rappelle celui de 2011 et le conflit ouvert entre Philippe Delusinne et Freddy Tacheny, qui s'était soldé par le licenciement de ce dernier en novembre 2011.

Le CEO de RTL Group prendra-t-il le risque de licencier son directeur de la télé alors que celui-ci vient de présenter son meilleur bilan depuis la saison 2010-2011 ? Une question qui devrait avoir une réponse dans les jours qui viennent. ■ **M.U.**

RTL regrette, et prête à se défendre

RTL Belgique n'a pas tardé à réagir via un communiqué à cette action judiciaire de Stéphane Rosenblatt, plaçant son porte-parole dans une situation quelque peu schizophrénique.

Si la chaîne privée dit prendre acte de la décision et la regretter, elle explique que la décision de retirer la gestion des contenus radio à Stéphane Ro-

senblatt « fait suite aux aménagements récents opérés au sein du comité de direction, lesquels visaient notamment à rencontrer la volonté du conseil d'administration de Radio H (NDLR : société faitière des radios du groupe RTL) de nommer une personne spécifique dédiée exclusivement à la direction des radios du groupe et de palier le plus rapidement possible l'absence d'avancées dans le re-

dressement des audiences de Bel RTL. »

Elle place cette évolution dans le cadre du plan Evolve, qui concerne aussi le comité de direction. Le communiqué précise qu'il n'a jamais été question de licencier Stéphane Rosenblatt, « dont les compétences en matière de télévision ont toujours été reconnues et dûment valorisées. Malgré plusieurs tentatives

d'apaisement et des propositions de conciliation, M. Rosenblatt a décidé d'entreprendre des actions au niveau judiciaire. Si elle regrette la situation, RTL Belgium s'attellera à exposer avec détermination son point de vue devant les juridictions concernées. » ■ **M.U.**